

la prison s'est refermée sur lui à l'heure où l'expiation commence, quand, retranché déjà du corps social, il en a vu se dresser contre lui toutes les forces formidables et vengeresses. Quelle que soit son abjection, il importe à l'efficacité même de son châtement qu'il conserve un appui pour aider sa défense. C'est l'avocat qui le lui prête: il apporte cette dernière lueur d'espoir sans laquelle la douleur humaine—fût-elle mille fois méritée—serait pourtant une chose trop affreuse et trop sombre; il soutient les forces qui défaillent avec le remords; il défend devant les juges, en même temps que les restes d'une misérable vie, les derniers droits de la pitié.

Mais ce n'est pas tout, autour du coupable et souffrant à cause de lui, il y a les innocents, les femmes, les enfants, les mères?

Le moindre coup d'oeil sur l'équilibre des fautes et des peines montre à quel point la justice est boiteuse, puisqu'elle ne peut atteindre ceux qui méritent d'être frappés sans abattre du même coup ceux qui ne le méritent pas. Autour de ces héros du crime, qui accaparent aux Assises toute l'attention, il y a ces deuils, ces angoisses, ces désespoirs qui restent à demi cachés dans les arrière-fonds du drame, il y a tous ceux et toutes celles que la catastrophe entraîne et qui en attendent la fin dans un sinistre isolement, car le vide se fait autour de ces orphelins et de ces veuves qui pleurent quelque chose de pire que la mort du père ou du mari. L'avocat n'est-il pas aussi le dernier recours de ces naufragés?

Sans doute, et M. Rod en convient volontiers, comme partout ailleurs, il peut y avoir des faiblesses chez les disciples de Thémis. Ce sont encore des hommes, que diable, et tout homme est faillible. Au lieu de travailler à éviter et à faire éviter les erreurs judiciaires, il en est peut-être qui plutôt embrouillent les choses. Il ne faudrait pas non plus trop urger la thèse qui voudrait gracier tous les coupables sous prétexte que des innocents vont en souffrir à côté d'eux; ce serait la voie ouverte à tous les désordres sans crainte possible de châtement. Tous les Ferrer du monde peuvent avoir une fille sympathique qui demande grâce. Mais en somme on peut souscrire à cette conclusion de l'écrivain dont nous analysons ici l'article:

Je ne prétends pas, certes, que tous les avocats apportent à leur tâche un égal sentiment de sa noblesse et de sa gravité. Ce serait trop beau.... Je dis seulement que leur tâche est grande; que les meilleurs en ont une juste conscience; qu'ils s'efforcent alors d'en rapprocher la pratique de